

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 5 (1876)

Heft: 12

Rubrik: Partie pratique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

circulaires et des publications d'une haute importance. Après le *Règlement général* des écoles édicté, il y a déjà plusieurs mois, ont paru :

1° Un modèle du *Règlement particulier d'ordre et de discipline*, que prévoit l'art. 123 du Règlement général.

2° La liste de tous les manuels d'écoles obligatoires ou simplement recommandés. Ces ouvrages et les méthodes qu'ils renferment sont loin de réaliser l'idéal de la pédagogie moderne; mais ils marquent un progrès incontestable sur ce qui a été fait jusqu'ici. L'autorité a dû et su tenir compte d'une foule d'exigences de notre situation actuelle. Du reste, qu'on ne l'oublie pas, le progrès véritable ne consiste pas à bouleverser ce qui existe, mais à *avancer* sûrement.

3° Les instituteurs ont reçu, en outre, une circulaire renfermant la figure, avec échelle, des nouveaux bancs d'école et diverses directions sur leur confection et leurs dimensions. Ces bancs sont à deux places. Ils remplissent parfaitement toutes les conditions hygiéniques que l'on saurait exiger. Le mobilier scolaire de l'École normale d'Hauterive a été renouvelé conformément à ce modèle.

4° En outre, la direction vient de mettre en vente la belle carte du canton de Fribourg publiée récemment par M. Gerster. Cette carte est accompagnée d'une *Notice* (de 28 pages) sur son emploi, sur l'enseignement de la géographie et sur le tracé des cartes.

5° La direction de la guerre a adressé, de son côté, aux communes du canton le *Résumé de l'examen des recrues de 1857*. Plusieurs communes y sont fort mal notées. Nous aimons à croire que les instituteurs feront leur profit de ces notes en préparant avec plus de soin nos futures recrues.

Institut sténographique des deux mondes. Paris, Bureau sténographique des frères Duployé, 12, rue Notre-Dame-de-Nazareth. 1 vol. in-8 80 pages. Prix 1 fr.

Carte de France avec noms en sténographie-Duployé. Prix 15 cent.

Après les intéressants articles que le *Bulletin* a publiés récemment sur la sténographie, il suffira, pour le moment du moins, d'annoncer ces travaux en recommandant la méthode Duployé à tous ceux qui désireraient s'initier aux secrets de la sténographie. C'est la méthode la plus simple et la plus répandue.

PARTIE PRATIQUE.

Arithmétique agricole.

§ 5. Les céréales et le pain.

(Suite.)

145. Une terre bien cultivée donne au moins 7 sacs d'avoine par pose: quel est le produit de $3\frac{1}{2}$ poses d'avoine? de $5\frac{3}{7}$ poses?

146. Combien de poses d'avoine faudrait-il pour rapporter 15 sacs de grain? 224 quarterons?

147. Deux agriculteurs, Jules et Emile, ensemencent par an chacun $4\frac{1}{2}$ poses d'avoine. Jules, qui soigne bien ses terres, retire en moyenne par pose 72 quarterons de grain, tandis qu'Emile, qui est plus négligent, ne récolte que 4 sacs par pose. Quelle est la différence du produit d'une pose et du produit total, sachant que l'avoine de Jules est évaluée, prix moyen, à fr. 1,50 et celle d'Emile à 1,35 le quarteron, et que les frais de fumure, labour, ensemencement, s'élèvent à fr. 24 de plus par pose pour Jules que pour Emile?

148. Quel est le poids du grain rapporté par 1 pose d'avoine, si l'on évalue ce rapport à 7 sacs et si le quarteron pèse en moyenne 13 livres?

149. Combien pèse le grain produit par $2\frac{1}{7}$ poses d'avoine? par $5\frac{3}{14}$ poses?

150. Combien de poses d'avoine faudrait-il pour donner 13 quintaux 65 livres de grain?

151. Que vaut le produit de $\frac{3}{7}$ pose d'avoine à fr. 12 le quintal?

152. Combien de poses d'avoine faudrait-il pour produire du grain pour une valeur de fr. 191,10?

153. Combien de quarterons d'avoine faudrait-il pour ensemencer $4\frac{3}{10}$ poses, en mettant 10 quarterons de semences par pose?

154. Combien de poses pourrait-on ensemencer avec 3 sacs 7 quarterons d'avoine?

155. Pierre a ensemencé l'année dernière $3\frac{1}{2}$ poses d'avoine qui ont reçu chacune 10 quarterons de semences à fr. 1,80 le quarteron. Il a récolté 21 sacs de grain qui a été vendu fr. 1,45 le quarteron. Combien Pierre a-t-il dépensé pour l'achat des semences? Quelle somme a-t-il retirée de la vente de son grain? Quel a été le rapport par quarteron de semences?

156. Je veux ensemencer trois champs: le 1^{er}, de la contenance de $1\frac{1}{2}$ pose, en froment; le 2^e, mesurant $1\frac{2}{3}$ pose, en seigle, et le 3^{me} de $\frac{4}{5}$ pose, en avoine. Quelle est l'étendue de ces trois champs? Combien de quarterons de semences me faudra-t-il pour chacun, et pour les trois ensemble, si je mets par pose, pour les deux premiers, 6 quarterons de semences, et pour le troisième 10 quarterons? Que me coûteront ces semences si je paye le froment fr. 3,80, le seigle fr. 2,60, et l'avoine fr. 1,80 le quarteron?

157. Henri ensemence chaque année $4\frac{1}{2}$ poses en froment, $3\frac{1}{2}$ poses en seigle et $1\frac{1}{2}$ pose en avoine. Combien vaut sa récolte annuelle, si l'on évalue le rapport moyen d'une pose de froment à 50 quarterons, celui d'une pose de seigle à 55 quarterons et celui d'une pose d'avoine à 63 quarterons, et le prix du quarteron à fr. 3,30 pour le froment, fr. 2,40 pour le seigle, et fr. 1,50 pour l'avoine?

Elie BISE.

FIN.

